

Sommaire

Page 1: le Mot du Maire

Page 2 : L'Equipe communale

Page 3: Le Budget 2014 de la Commune

Page 4: Les Travaux et Projets

Page 5 : Notre Village divers

Page 6: Rythmes Scolaires

Page 7: Information Canicule

Page 8 - 9 : Les Echos de l'Ecole

Page 10 - 11: Nos Sapeurs-Pompiers

Page 12 - 13: Les Associations

Page 14: Projet «Mon arbre, Mon village»

Page 15: Les Conseils de Benoît

Page 16 - 17 : Etat-Civil 2013

Bulletin Communal Juin 2014 imprimé à 375 exemplaires Crédits photos et mise en page : WENDLING Norbert

Le Mot du Maire



Chers concitoyens,

A l'occasion des dernières élections municipales, vous avez confirmé certains « anciens » et désigné de « nouveaux » conseillers. Nous sommes très honorés de votre confiance et vous en remercions très chaleureusement. Nous voici repartis pour un nouveau mandat qui nous conduira jusqu'en 2020. Dès notre prise de fonction, nous nous sommes attelés à la tâche avec ardeur et enthousiasme.

Dans l'immédiat, nous poursuivons les gros chantiers en cours : aménagement des rues du Vignoble, des Champs et Impasse de la Lauch. Le diagnostic des ouvrages et réseaux d'adduction/ distribution d'eau potable est en cours de finalisation. Dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, l'organisation des nouvelles activités périscolaires sera une première décision importante.

Ce nouveau mandat sera aussi marqué par les baisses inédites et brutales des ressources accordées par l'Etat aux collectivités locales. La contrainte financière qui va s'accentuer se traduira par des difficultés à financer des investissements futurs. Malgré cette nouvelle donne, nous continuerons à apporter un soin particulier à la vie quotidienne dans notre village afin qu'il soit toujours plus convivial et plus agréable à vivre pour chacun d'entre nous.

Je vous souhaite plein de bonnes choses pour cette deuxième partie de l'année.

Excellentes vacances à tous.

Très cordialement,



L'Equipe Communale

Les employés communaux :



Manon Jacob Secrétaire de Mairie



Guy Lichtle
Ouvrier Communal



Benoit Hutin
Ouvrier Communal



Claudine Lichtle Assist. Maternelle

Manon est notre nouvelle secrétaire de mairie depuis le 1 aout 2013

Guy que tout le monde connaît prendra sa retraite au courant de l'année, nous voulons déjà le remercier pour toutes ces années passées au service de la commune et sa dévotion sans égale. Nous espérons aussi pouvoir compter sur ses connaissances du terrain pendant sa retraite en cas de coup dur. Merci Guy!

Benoit est la main verte, le passionné du fleurissement, nous espérons décrocher la deuxième fleur avec son aide

Claudine est notre assistante maternelle depuis de nombreuses années.

Le Conseil Municipal:



De gauche à droite :

Aulen Christian, Wendling Norbert (Adjoint), Knaus Jean, Maeder Alain, Herque Philippe, Biedermann Céline, Zoller-Loison Martine, Di Stefano Pascal (Adjoint), Felder jean-Jacques (Maire), Syda Caroline, Thomann Jean-Michel, Furstenberger Marie-José, Lesage Marie, Meyer Jean-Marc, Baumer Hubert

Le Budget 2014 de la Commune

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT		EXPLOITATION	
Dépenses		Dépenses	
Charges à caractère général	212 820 €	Charges à caractère général Atténuations de produits	21 700 € 37 650 €
Charges de personnel	160 200 €	Autres charges de gestion courante	47 000 €
Atténuations de produits	58 900 €	Charges financières	3 000 €
•		Dotations aux amort. Et prov.	34 301 €
Autres charges de gestion cour	rante 69 850 €	Dépenses imprévues Fonct.	4 653 €
		TOTAL: 170 3	04€
Charges financières	35 800 €	Recettes	
Observation allos	400 C	Receites	
Charges exceptionnelles Dépenses imprévues Fonct.	100 € 19 535 €	Ventes prod fab, prest serv, mar	126 190 €
Depenses imprevues Fonct.	19 333 €	Autres produits de gestion courante	12 000 €
Vir. à la section d'investiss.	117 000 €	Produits exceptionnels	50 €
Opé. d'ordre entre section	22 704 €	Résultat reporté	32 064 €
TOTAL: 696 909 €		TOTAL: 170 304 €	
		INVESTISSEMENT	
Recettes			
	40.000 C	INVESTISSEMENT Dépenses	
Produits des services	16 900 € 360 040 €	Dépenses	50 €
Produits des services Impôts et taxes	360 040 €	Dépenses Subventions d'investissement	50 € 9 100 €
Produits des services Impôts et taxes Dotations et participations	360 040 € 168 697 €	Dépenses Subventions d'investissement Remboursement d'emprunts	50 € 9 100 € 108 273 €
Produits des services Impôts et taxes	360 040 € 168 697 €	Dépenses Subventions d'investissement	9 100 €
Produits des services Impôts et taxes Dotations et participations Autres produits de gestion cour	360 040 € 168 697 €	Dépenses Subventions d'investissement Remboursement d'emprunts Compte de liaison	9 100 € 108 273 € 42 161 €
Produits des services Impôts et taxes Dotations et participations	360 040 € 168 697 € rante 45 000 €	Dépenses Subventions d'investissement Remboursement d'emprunts Compte de liaison Immobilisations incorporelles	9 100 € 108 273 € 42 161 €
Produits des services Impôts et taxes Dotations et participations Autres produits de gestion cour	360 040 € 168 697 € rante 45 000 €	Dépenses Subventions d'investissement Remboursement d'emprunts Compte de liaison Immobilisations incorporelles	9 100 € 108 273 € 42 161 €
Produits des services Impôts et taxes Dotations et participations Autres produits de gestion cour Produits exceptionnels	360 040 € 168 697 € rante 45 000 €	Dépenses Subventions d'investissement Remboursement d'emprunts Compte de liaison Immobilisations incorporelles TOTAL: 159 58 Recettes Amortissement des immobilisations	9 100 € 108 273 € 42 161 € 84 €
Produits des services Impôts et taxes Dotations et participations Autres produits de gestion cour Produits exceptionnels Résultat reporté	360 040 € 168 697 € 45 000 € 4 000 €	Dépenses Subventions d'investissement Remboursement d'emprunts Compte de liaison Immobilisations incorporelles TOTAL: 159 58 Recettes Amortissement des immobilisations Subventions d'investissement	9 100 € 108 273 € 42 161 € 84 € 34 301 € 19 770 €
Produits des services Impôts et taxes Dotations et participations Autres produits de gestion cour Produits exceptionnels Résultat reporté	360 040 € 168 697 € 45 000 € 4 000 €	Dépenses Subventions d'investissement Remboursement d'emprunts Compte de liaison Immobilisations incorporelles TOTAL: 159 58 Recettes Amortissement des immobilisations	9 100 € 108 273 € 42 161 € 84 € 34 301 € 19 770 € 105 513 €

Dépenses

Immobilisations corporelles 33 500 €

Immobilisations en cours 556 290 € (voirie)

120 125 € Remboursement d'emprunts

Solde d'exécution reporté 142 944 €

TOTAL: 852 859€

Recettes

Subventions d'investissement 115 380 €

Emprunts et dettes assimilés 440 741 € **Dotations Fonds divers** 14 090 € Excédents de fonctionnement 142 944 € Virement de la sect. de fonct. 117 000 € Opérations d'ordre entre sections 22 704 €

TOTAL: 852 859 €



Les Travaux et Projets

Les travaux:

La commune a débuté des travaux de voiries très attendus par les riverains de la rue du Vignoble, la rue des Champs et l'impasse de la Lauch.

Le budget global de ce chantier est de 551 710 €. Nous avons déjà eu quelques mauvaises surprises lors de l'ouverture de la chaussée, la conduite d'eau potable de la rue du Vignoble doit être refaite sur une partie vu la vetusté de l'alimentation actuelle. Ces travaux freinent les investissements prévus.

Une mise aux normes de tout nos candélabres est en cours et compte tenu de l'interdiction de vente d'ampoules incandescentes, nous nous voyons dans l'obligation de changer nos décorations de Noël par des décorations aux normes actuelles.

Nous songeons aussi au remplacement de la chaudière de l'église, différentes offres sont en cours d'études.



Les projets en réflexion :

Divers projets nous tiennent à cœur et nous réfléchissons notamment pour trouver des solutions simples et efficaces afin de sécuriser et optimiser la traversée de notre village.

Une étude sera menée et permettra de nous faire savoir s'il est possible de développer l'actuel terrain multisport en y installant de nouveaux équipements et notamment une aire de jeux pour les plus petits et la remise aux normes des terrains de sport.

Nous tenons à rappeler que certains équipements avaient déjà été mis en place (filet de volley, bancs, poubelles) mais qu'ils ont rapidement été dégradés ce que nous déplorons. Si de nouvelles installations devaient être mises en place, celles-ci seraient liées à un dialogue avec les jeunes pour les sensibiliser tant au respect du matériel qu'au respect d'autrui.

Le site internet de la commune sera mis à jour (http://www.hattstatt.fr)

A l'assaut de la deuxième fleur pour notre village



Pour 2015, nous allons inscrire la commune d'Hattstatt au concours des villages fleuris. Nous espérons que notre accord tarifaire avec Fleurs BURN vous permettra d'embellir votre maison et en même-temps embelllir notre village. Pour info la date de passage du jury 2014 pour les maisons fleuries sera le 29 juillet 2014.

Notre Village divers

L'épisode gens du voyage

Nous avons eu la mauvaise surprise le dimanche 25 mai vers 18h de voir notre stade occupé sauvagemment par ce qu'on appelle les gens du voyages. Lorsque les autorités locales et les élus sont venus sur place, plus du 2/3 des caravanes étaient déjà placées sur le stade communal, ce qui fait que la marge de manoeuvre était quasiment inexistante. Monsieur le maire a réussi après de longues négociations à récupérer une caution, en prévention des futurs frais liés à leur



présence sur nos terrains communaux. Nous savons bien que ce montant ne couvrira pas tous les frais, mais la commune transmettra les factures à qui de droit.

Nous travaillons actuellement sur différentes options matérielles à installer pour éviter l'accès aux caravanes sur le stade.

Soulignons l'attitude calme et conciliante des propriétaires des terrains avoisinants le stade communal, eux dont les parcelles ont fortement été polluées, relevons aussi l'action de différents citoyens à se rebeller contre ces phénomènes à travers l'organisation d'une manifestation.

La municipalité a saisi les pouvoirs publics afin de trouver une solution à cet épineux problème.

La Ligue Contre le Cancer

La quête annuelle 2014 pour la ligue Contre le Cancer s'élève à 4291,60€ . Un grand merci aux généreux donateurs et à l'équipe quêteuse.

Rappel - être un bon citoyen c'est :

- Respecter l'arrêté anti-bruit n° 13/2008 du 13 Mai 2008 :

Extrait :ARTICLE 3 – Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 7 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 20 heures,
- les dimanches et jours fériés que de 10 heures à 12 heures.
- Tenir son chien en laisse et ramasser ses crottes
- Respecter les limitations de vitesse dans le village
- Entrenir sa portion de trottoir et le déneiger en hiver.
- Respecter les lieux de stationnement autorisés, un stationnement sauvage peut gêner l'intervention des secours.
- Les dépôts sauvages sont interdits!
- Pour les jeunes, évitez de trop jouer avec les gaz de vos scooters et mobilettes à l'intérieur du village surtout après 22h, c'est une nuisance sonore fort désagréable pour les riverains.

Au besoin, nous prendrons les dispositions nécéssaires pour faire appliquer ces différentes règles de vie en communauté.

Tour de France 2014

Le Tour de France 2014 passera dans notre village le 13 Juillet 2014.

Rythmes Scolaires

La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à Hattstatt

Après plusieurs réunions de concertation, le conseil d'école ainsi que le conseil municipal de Hattstatt ont validé les nouveaux rythmes scolaires applicables dès la rentrée 2014.

Cette concertation s'est faite en plusieurs temps et a associé les maires des deux communes (Hattstatt et Gueberschwhir), les directrices d'écoles, les enseignants ainsi que des parents délégués d'élèves. En janvier la commission a délibéré et approuvé les demi-journées travaillées dans la semaine et les nouveaux horaires. Le 22 mai dernier cette commission s'est à nouveau réunie pour réfléchir au temps d'activité périscolaire à proposer aux familles des enfants scolarisés dans les écoles des deux communes. Les propositions faites par Madame Nathalie HORNY, coordinatrice de la fédération des Foyers Clubs ont été discutées en commission puis approuvées le 12 juin par le conseil d'école de Hattstatt et validées par le conseil municipal. Reste encore à ce jour à obtenir l'aval des services de l'Inspection académique du Haut Rhin.

Les nouveaux rythmes scolaires se déclineront comme suit à la rentrée 2014 :

	Matin			Après midi		
	Accueil	Temps scolaire	Temps APC*	Accueil	Temps scolaire	Temps d'activité périscolaire
Lundi	7h50	8h-11h30		13h20	13h30-15h15	15h15-16h00
Mardi	7h50	8h-11h30		13h20	13h30-15h15	15h15-16h00
Mercredi	7h50	8h-11h00	11h-12h			
Jeudi	7h50	8h-11h30		13h20	13h30-15h15	15h15-16h00
Vendredi	7h50	8h-11h30		13h20	13h30-15h15	15h15-16h00

*APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

L'accueil des enfants à l'école se fera par un enseignant 10 minutes avant le début des cours.

Le temps d'activité périscolaire

Le temps d'activité périscolaire (15h15-16h) sera animé par des éducateurs du Foyer club et se dérouleront dans l'école. Ils proposeront des activités adaptées à l'âge des enfants sur des cycles

de 6 à 7 semaines. Les enfants peuvent ainsi s'initier au cours de dessin, à la bande dessinée, à la photo, à la cuisine, au chant, mais aussi aux sports collectifs ou au cirque. Les inscriptions se feront par cycles et par choix d'activités.

A l'issue du temps d'activité périscolaire, les enfants seront pris en charge par le périscolaire et acheminés par le minibus jusqu'à Gueberschwihr. Les horaires du périscolaire restent inchangés à savoir de 16h à 18h30.

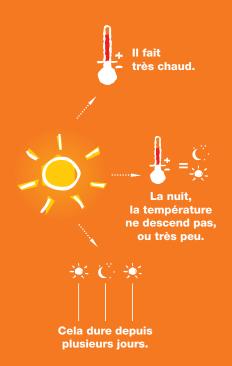
Reste maintenant aux familles de s'organiser avec ces nouvelles données, et au conseil municipal de leur souhaiter bonnes vacances.



Information Canicule

COMPRENDRE

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :



Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacte Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage?











COMPRENDRE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée





augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte





AGIR

Personne âgée Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...



Je passe dans un endroit

frais ou climatisé

Je ne sors pas

plus chaudes



Je maintiens à l'abri de







Je mange normalement (fruits, légumes, pain. soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts intenses

Je ne reste pas en plein soleil.



Je maintiens





Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour et moi-même.



Je prends de mon entourage.

Les Echos de l'Ecole

La maternelle

Dans le cadre du projet d'école les élèves de la classe maternelle sont allés dans deux musées.

Tout d'abord, au mois d'octobre, avec l'exposition Défense d'y voir du Muséeum d'Histoire Naturelle



de Colmar les enfants ont découvert à travers des fossiles retrouvés dans une gravière alsacienne la faune existant chez nous au néolithique.

Au musée, les enfants ont dessiné les fossiles, affinant ainsi leur sens de l'observation.

Cette visite a ensuite été l'occasion pour eux de découvrir en classe l'art et la vie des hommes préhistoriques.

Puis, en janvier, leur destination était le musée Tinguely à Bâle. Avec cet artiste les enfants ont pu aborder l'art contemporain de façon ludique; l'exposition de ses machines insolites

s'y prête entièrement. Ils ont observé, dessiné puis mimé les machines. Ce projet artistique a donné lieu à un autre, plus technique, sur les engrenages et les poulies. Et les ingénieurs en herbe s'en sont donné à coeur joie, constuisant des machines d'après des fiches techniques puis en inventant d'autres en faisant travailler leur imagination.







Projet autour du Carnaval des animaux de la classe de CP-CE1

Cette année la classe de CP-CE1 de Mme Pimmel a eu la chance de pouvoir bénéficier de 10 heures d'intervention de Céline Wagner, professeur de musique de la Communauté de Communes PAROVIC.

Grâce à elle, les élèves ont pu développer leur sens de l'écoute, mais aussi devenir musiciens à part entière dans le cadre d'une production musicale reprenant trois thèmes du Car-



naval des animaux de Camille Saint-Saëns : l'aquarium, l'éléphant et les oiseaux. Les élèves ont présenté cette



création lors de la fête de l'école le 13 juin, dans une salle décorée de leurs fresques réalisées sur les mêmes thèmes. Ils ont pu par ailleurs assister, avec leurs autres camarades de l'école, au concert du Carnaval des animaux, joué par l'Orchestre Symphonique de Mulhouse.

Du «Tinguely » à Hattstatt

Une idée, des programmes scolaires, une visite au musée Tinguely à Bâle ont donné lieu à une découverte riche en expériences.

La découverte du musée s'est faite à travers le regard des yeux des élèves, accompagnés de caméscope et d'appareils photos. Ils ont ainsi découvert des machines qui sont de véritables sculptures aux couleurs multicolores, aux bruits étonnants, à la forme bizarre mais qui les ont interrogé et ne les ont pas laissés insensibles. Bien au contraire!

Ils se sont étonné devant les mouvements inimaginables que produisaient ces machines, ils étaient

perplexes devant toute cette ferraille en mouvement. Ils se sont questionnés sur les soudures qu'ils observaient. Ils étaient perplexes que « cela » fonctionne.

Les caméscopes filmaient toutes ces découvertes, les images réalisées bougeaient autant que les œuvres de Jean Tinguely. Les mémoires des appareils photos stockaient ces instantanés que les yeux des élèves captaient.



Ils découvraient qu'à l'aide de roues, de courroies et de moteurs électriques, des éléments géométriques en métal bougeaient à des vitesses différentes.

Jean Tinguely avait également élaboré des constructions abstraites articulées grâce à un mécanisme à roues dentées, actionnées par une manivelle.

Quoi de plus naturel que d'en profiter pour traiter une partie des programmes scolaires du cycle 3!

Réaliser des équilibres, analyser et comparer le fonctionnement de différents objetstechniques, connaîtredes dispositifs detransmission et detransformation dumouvement pouvaient ainsi être mis en œuvre.

En utilisant du matériel adapté et adéquat, les élèves ont manipulé engrenages et poulies pour fabriquer des constructions qui s'approchaient d'objets réels et usuels (cf. une chignole, un fouet, une grue, un funiculaire, ...).

Les séances furent riches en expériences et tâtonnements pour approcher les consignes données. La réussite fut au rendez-vous : les consignes ont été respectées, les fabrications fonctionnaient.

Pour conclure ce projet, un travail de rédaction a été conduit pour arriver à l'édition d'un « 4 pages » en couleurs dont chaque élève de la classe a été destinataire.

Jean Tinguely a favorisé un projet de qualité chez les élèves du cycle 3 de l'école d'Hattstatt.

Marie-Paule Schirmer



Nos Sapeurs-Pompiers

SAPEURS-POMPIERS SIVU GUEBERSCHWIHR & HATTSTATT

Etre sapeur-pompier est à la portée de tout le monde. Pour cela, il suffit d'avoir plus de 16 ans, être en bonne santé et vouloir aider son prochain.

Les sapeurs-pompiers de nos villages sont là pour assurer un service de proximité rapide en cas de sinistre, d'accident ou de malaise.

Nous sommes les premiers sur les lieux pour porter secours.

En 2010, pour assurer la qualité et la rapidité de ce service et faire face aux baisses d'effectifs dans les Corps de nos deux villages, nous avons crée un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour rassembler ces deux Corps.

Actuellement, nous sommes 24 sapeurspompiers volontaires 16 sur Gueberschwihr et 8 sur Hattstatt.

Nous avons effectué 48 interventions en 2013 sur nos deux communes pour des feux de cheminées, des interventions diverses, mais également et surtout de nombreuses sorties pour du secours à personnes.

Par ailleurs, nous participons aussi aux différentes manifestations et commémorations tout au long de l'année.

Si vous avez envie de vous rendre utile et de vous investir en tant que sapeur –pompier pour assurer nos diverses missions, nous sommes toujours à la recherche de volontaires sérieux et dévoués et je vous accueillerai avec plaisir au sein de notre Corps intercommunal.



Nous vous remercions par avance pour le soutien que vous nous apportez tout au long de l'année

Pour les plus jeunes, à partir de 12 ans, nous disposons d'une section de Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) dénommée l'association des JSP des Trois Châteaux forte de 28 membres.

Celle-ci, réuni nos jeunes, ainsi que ceux des cinq villages voisins : Herrlisheim, Obermors-chwihr, Husseren les Châteaux, Voegtlinshoffen, Ils sont encadrés par 15 moniteurs et aides moniteurs.

La finalité de la formation du JSP est d'appendre à savoir alerter, porter secours aux personnes ainsi qu'à lutter contre les incendies ; ceci dans le cadre du respect des valeurs et de l'éthique du sapeur-pompier qui sont :

Honnêteté, discipline, dévouement et courage!

Il va de soit que les JSP sont un pôle de recrutement pour les corps de sapeurs-pompiers : 50% des jeunes recrues du SIVU sont passés par la formation des JSP des Trois Châteaux .

A noter: L'association des Jeunes Sapeurs Pompiers des Trois Chateaux organisera à nouveau le traditionnel «Sanglier à la broche», rendez-vous dimanche 3 aout 2014 à 11h30 sur les hauteurs de Voeglinsthoffen (accès fléché).

En cas de besoin, le seul numéro approprié est le 18

Pour tous renseignements adressez-vous au Chef de Corps et représentant des JSP de Hattstatt, qui se fera un plaisir de vous accueillir :

Adj/C. Jean-Michel Thomann 4 rue du Bourgrain 68420 Hattstatt Tel: 03/89/49/34/02 & 06/08/46/28/21 E-mail:thomann.jean-michel@orange.fr

En cas de besoin, le seul numéro approprié est le 18 Ne pas chercher à contacter un sapeur pompier de votre connaissance. Les sapeurs pompiers de votre village seront systématiquement alertés via le 18

Le chef de corps. Sivu Hattstatt-Gueberschwihr Adjoint au Chef de corps.

Gueberschwihr

Adj/C Jean Michel THOMANN

Adj. Claude HUMBRECHT

L'amicale des Sapeurs Pompiers de HATTSTATT...

Pour la partie récréative et conviviale, il existe une amicale, celle-ci est présidée par Philippe Caspar, secondée par Jean-Marc Meyer et se compose d'une vingtaine de membres.

Elle organise et ou participe à diverses animations et manifestations dans notre village tout au long de l'année et notamment des concours de belote où chaque équipe est récompensée.



Par ailleurs, nous sommes jumelés avec le corps de Bulach (Allemagne) dont nous fêterons les 30 années de partenariats cette année. Une réelle amitié nous lie avec nos camarades allemands.

Courant 2013, l'amicale a par ailleurs organisé le 8 septembre, le championnat départemental VVT des sapeurs pompiers du Haut-Rhin qui constituait un véritable défi pour la plus part d'entre nous et fut un vrai succès.

Pour terminer, il convient de préciser que notre amicale est également ouverte aux sympathisants. C'est pourquoi, si vous souhaitez nous rejoindre et

ainsi renforcer notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter.

Prochaines manifestations à venir :

marché aux puces le 6 juillet prochain Fête Nationale le 14 juillet et bien entendu notre concours de belote...

Président

Vice-Président

Philippe CASPAR

Jean-Marc MEYER

Les Associations

ASSOCIATION SPORTIVE HATTSTATT - 1969

L'A.S.H tient à remercier ceux et celles qui l'on soutenue durant cette saison qui arrive à son terme.

Sportivement tous nos licenciés ont évolués en « ENTENTE » avec ceux de HERRLISHEIM. Cela nous a permis de resserrer les liens d'amitié et d'engager conjointement 3 équipes séniors et 8 équipes de jeunes. Cette « ENTENTE » sera reconduite pour la saison footballistique à venir.

Les manifestations que nous avons organisées, ont connu la réussite escomptée avec un 1er concours de belotte en début d'année et la Marche Populaire qui a permis à plus de 2400 marcheurs de découvrir notre belle région.

Espérons que le Marché aux Puces du 6 juillet prochain, organisé conjointement avec les Sapeurs Pompiers, connaisse le même succès.

Pour l'année à venir, un concours de belotte courant janvier, la Marche Populaire qui se déroulera les 28 et 29 mars 2015 et le Marché aux Puces du 1er dimanche de juillet 2015 seront reconduits, ainsi qu'un le tournoi de pétanque que nous avons organisé pour la première fois en 2014, le lundi de pentecôte.

Notre réussite passe par un encadrement de qualité et par une aide de toutes les bonnes volontés à tous les niveaux et dans tous les domaines.

Pour ce faire nous lançons un appel aux volontaires qui désirent donner un coup de main. Ils peuvent prendre contact avec les membres du comité.

Rejoignez l'A.S.H.

Un engagement massif de votre part démontrera l'intérêt que vous lui portez...

Le Comité : Jean Michel Schmidt, André Spinner, Laurent Ritzenthaler, Jean Marc Meyer Nicolas Zwickert & Sylvie Seiler



L'ASSOCIATION LES PETITS LOUPS

Vous avez certainement dû entendre parler de nous ou, au moins voir nos propositions dans votre boite aux lettres... Nous sommes tous des parents d'élèves de l'école maternelle ou de l'école primaire du village. Notre association compte environ 20 membres du village.

Pour permettre à nos enfants de réaliser plus facilement des projets choisis par l'équipe enseignante (classe verte, théâtre, cinéma, musées, musique, mosaïque, bricolage pour la fête des mères, pour la fête de pères...) nous organisons différentes ventes tout au long de l'année : fête de noël et son marché avec les bricolages et compositions en sapin, la vente de fromage, de charcuterie, de chocolats de Pâques et de Noël, les viennoiseries le dimanche, la fête de fin d'année Grace à votre participation, lorsque vous commandez un produit aux « Petits Loups » vous permettez à nos enfants de mettre en place un projet ! Un GRAND MERCI pour votre implication et votre aide tout au long de l'année.

Nous sommes toujours intéressés par de nouvelles propositions d'actions ou par des talents de bricoleurs, de bricoleuses qui ont un peu de temps à accorder aux enfants de Hattstatt ou à l'association. Si vous avez des idées ou si vous souhaitez rejoindre notre équipe, vous pouvez nous contacter par mail : lespetitsloups.hattstatt@mail.com ou demander nos coordonnées à la mairie. A bientôt dans vos boites aux lettres.

Les Petits Loups

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE LA CULTURE ET DES LOISIRS HATTSTATT

TRACTEUR TRAFFA LES 02 ET 03 AOUT 2014

L' Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs qui regroupe les associations locales a le plaisir de vous annoncer son 13ème TRACTEURTRAFFA.

Cette année la fête retrouvera son emplacement initial, aux abords du stade de football. Les festivités débuteront samedi soir avec un apéritif-concert offert par nos amis de la ville jumelée de Wiggensbach, suivi d'un bal champêtre. Le clou de la soirée sera l'élection de MISSTRACTEUR! Mais pour celà mesdames, votre charme ne suffira pas. Il faudra faire preuve d'agilité avec un tracteur d'époque et vous soumettre à quelques épreuves.

La fête se poursuivra dimanche dès 09 heures. Le tracteur ancien sera le thème principal de la manifestation. Vous pourrez aussi assister, grâce au savoir-faire de nos anciens, à des démonstrations de moisson à l'ancienne, de battage, de labours d'antan à nos jours. On pourra ainsi se rendre compte de l'évolution de la mécanisation agricole et de la vie dans nos campagnes. Bien sûr, il y aura également le marché paysan avec des produits du terroir et le marché de pièces, expositions diverses : artistes, matériel ancien, mini ferme......

La gastonomie et les vins du cru sauront ravir nos papilles.

Afin de permettre l'accès gratuit à la fête, nous organisons une tombola. Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil aux personnes qui vous proposeront l'achat d'un ticket.

Comme pour les éditions précédentes, l'équipe organisatrice et ses nombreux bénévoles souhaitent vous faire passer un agréable moment. Nous comptons sur votre présence et vous remercions pour votre soutien.



Projet «Mon arbre, Mon village»

Une opération originale va être mise en place à compter du 1er juin 2014, dans le but d'embellir notre commune et de poursuivre les efforts pour la mise en valeur de notre village sans imputer nos chers contribuables.

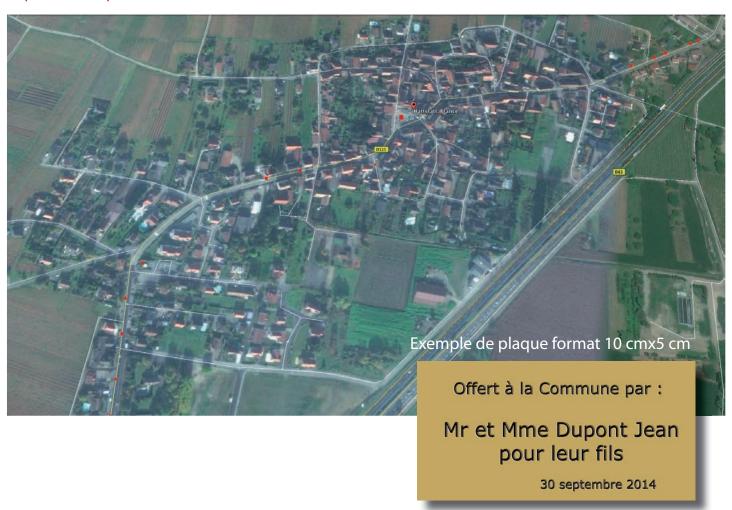
Pour les personnes pouvant être intéressées, 13 emplacements dispersés dans tout notre village, vont être réservés à la plantation d'arbres. Ces arbres resteront la propriété de la commune, mais nous vous permettons de les offrir à la commune sous forme de don. Pour vous remercier de cette donation, nous mettrons en place au pied de votre arbre, une plaque en métal personnalisée à votre nom et avec le texte que vous souhaitez (sur 2 lignes et 50 lettres maximum : voir photo). Cela pourrait constituer un cadeau très original pour une mère, un père, une épouse, un époux, mari des enfants et petits enfants. Votre arbre restera de longues années au cœur du village et égayera notre environnement.

Le montant du don a été fixé à 99 euros, ce qui comprend l'arbre, la plaque et la plantation de celui-ci. Bien sûr la commune s'engagera à en faire l'entretien et les interventions futures.

Vous pouvez faire vos réservations auprès de Manon à la Mairie. Règlement en espèce ou par chèque libellé au nom de «Trésor Public». Votre participation à l'opération «Mon arbre, Mon village» sera validée par votre paiement qui devra être effectué avant le 30 Septembre 2014.

Les arbres seront plantés en automne, vous trouverez ci-dessous le plan avec les emplacements concernés.

Implantations prévues :



Les conseils de Benoît

Le Paillage



Pailler consiste à recouvrir le sol d'une couche de matière végétale ou minérale. Outre son aspect esthétique indéniable, le paillage permettra de garder une certaine humidité du sol et réduira aussi les fréquences d'arrosage.

De plus, s'il est répandu en quantité suffisante (de 5 à 10 cm), le paillage mis en place permettra de limiter la prolifération des mauvaises herbes. De même le tassement du sol sera évité, favorisant l'aération du sol, indispensable à la vie de la plante. Enfin, en se décomposant (pour le paillis végétal), il apportera de la matière organique bénéfique pour la croissance des végétaux.

Il existe plusieurs types de paillis :

- Les écorces de pin (paillis végétal) : Le plus courant, le moins cher. A utiliser de préférence pour le paillage de plantes de terre de bruyères (rhododendrons, hortensias, etc)
- Les paillettes de lin / de chanvre (paillis végétal) : sans le paillage les plantes à massifs (annuelles ou vivaces) et arbustes se dégradent assez rapidement et peuvent s'incorporer au sol avant l'hiver en bêchant.
- Les plaquettes de bois (paillis végétal) : A utiliser pour pailler des massifs de rosiers, de plantes vivaces et arbustes. Etant donné la granulométrie importante de ce matériau, la pousse des mauvaises herbes est assez limitée, très esthétique et durable dans le temps.
- Le BRF (bois raméal fragmenté) (paillis végétal) : Issu du broyage de végétaux ligneux et semi-ligneux (branches d'arbres par exemple), il est économique et écologique.
- Les paillettes d'ardoise, la pouzzolane et les différents graviers (paillis minéraux) : très esthétique mais avec un coût plus élevé. A utiliser pour le paillage de graminées ou des plantes de terrains secs. Placer un voile géotextile avant l'épandage de ce type de matériau.



ex : paillage plaquettes de bois



ex : paillage lin/chanvres

Etat civil 2013:

Naissances

ERNY FEIST June née le 26/01/2013 de FEIST Julien et ERNY Brigitte

HEUACKER Noémie Béatrice Nathalie née le 03/02/2013 de HEUACKER Alexandre et SPANNAGEL Marjorie

KHALDI Rayane Mohamed Kamel né le 30/03/2013 de KHAL-DI Tarek et LAMEY Alexandrine

LAESSER Louis Charles Dominique né 11/04/2013 de LAES-SER Nicolas et SAVARY Déborah

COCHIN DE BILLY Clémence Marie Anne née le 16/12/2013 de COCHIN DE BILLY Alexandre et MANTEAUX Sophie

Mariages

DEL PIRO Frédéric Dominique Charles et DAGON Martine Eve le 08/01/2013

SYDA Raymond Constant et VINOT Lucienne Marie Emilie le 20/07/2013

Décès

BERSCHANDY née KASTLER Marie Alphonsine le 04/02/2013

ESTERMANN Serge le 10/02/2013

BOMBENGER née KOPF Juliette Elise le 14/02/2013

ABTEY née BLANCK Marie-Thérèse le 15/02/2013

SYDA née ROHMER Alphonsine le 21/02/2013

BOULANGER née DUSSOURD Alice Jeanne le 04/03/2013

MORSCHER Jean-Paul le 07/04/2013

FUSTENBERGER Roland Antoine le 17/04/2013

CASSAI Alfredo le 19/06/2013

SYDA Armand le 07/10/2013

LAMEY Camille Joseph le 24/10/2013

LAMEY née HITZBRUNNER Marie Joséphine le 23/11/2013

SPINNER Jean-Louis Hubert le 13/12/2013



GRANDS ANNIVERSAIRES 2014

100 ANS: Mme JENNY née MAEDER Anne-Marie le 04 octobre

99 ANS: Mme STRITT Jeanne le 23 juillet

97 ANS: M. RONNER Lucien le 08 juillet

95 ANS: Mme BILDSTEIN née WOEHRLE Marie le 21 mai

90 ANS: Mme GALLOU née BALZER Georgette le 23 mars

85 ANS: Mme STRITT née HOFFMANN Hélène le 15 janvier

M. SAVINI Angelo le 27 janvier M. MEYER Lucien le 15 juin

Mme HOLTERBACH née BENNI Angela le 13 novembre

M. REPESSE Pierre le 06 décembre

80 ANS: M. KAUFFMANN Robert le 02 mars

Mme MEYER née GROLLEMUND Marie-Jeanne le 30 avril

Mme NOLTE née MÜLLER Gisela le 1er juillet

Mme MORSCHER née TESSARO Emma le 11 décembre

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

55 ans – Noces d'orchidée

HUSSER Marcel et BUOB Christiane le 24 avril TRAWALTER Etienne et BURGLEN Lucie le 05 juin

60 ans - Noces de diamant

JOLY Georges et BERQUET Colette le 19 juillet





Les horaires de la mairie :

LUNDI 8h-12h MARDI 8h-12h / 13h30-18h MERCREDI 8h-12h / 13h30-18h JEUDI 8h-12h / 13h30-17h VENDREDI 8h-12h

Fermeture pour congés: Du 4 au 23 août 2014

Mairie de Hattstatt - 2 place de Verdun - 68420 Hattstatt Tel : 03 89 49 30 05 - Mail : mairie-hattstatt@wanadoo.fr